« La statistique elle-même délivre crûment l'information puisque 56% des prévenus d'infractions au Code pénal sont des étrangers, alors que leur proportion en Suisse est de 27% » : Criminalité en Suisse, des chiffres préoccupants

08/04/2024 à 6h30



CHRONIQUE. La « Statistique policière de la criminalité » concernant l'année 2023, qui a paru récemment, met en lumière des évolutions inquiétantes, qu'analyse notre chroniqueuse Marie-Hélène Miauton

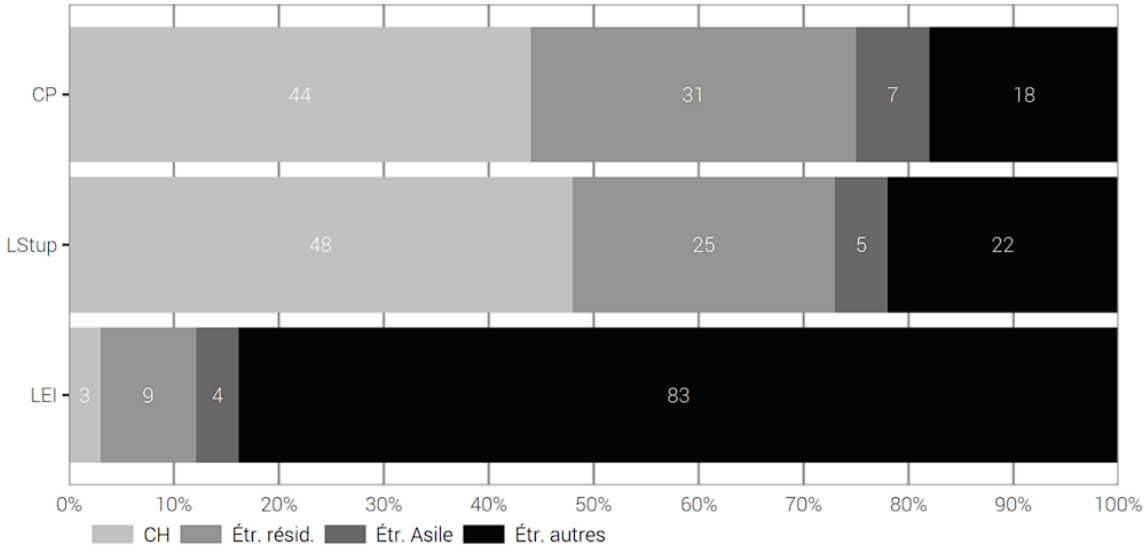
[…]

Et qu'on le veuille ou non, et même s'il est politiquement incorrect de l'exprimer, il y a un lien entre la présence étrangère, légale ou illégale, sur le territoire et le niveau de criminalité. La statistique elle-même délivre crûment

l’information puisque 56% des prévenus d’infractions au Code pénal sont des étrangers, atteignant 58% pour les cas les plus graves, alors que leur proportion en Suisse est de 27%, toutes origines confondues.

2.4.3 Nationalité des personnes prévenues selon la loi (CH/étrangers selon le statut de séjour)

Nationalité des personnes prévenues selon la loi (CH/étrangers selon le statut de séjour) **G 9**



Source(s): OFS – Statistique policière de la criminalité (SPC) 2023 © OFS 2024

Dans la SPC, une distinction entre les étrangers se fait selon le statut de séjour (ou son absence) de ces derniers. Trois catégories sont ainsi créées:

Population résidante permanente étrangère (Etr. résid.):
- Autorisation de séjour (livret B)
- Autorisation d'établissement (livret C)
- Autorisation de séjour avec activité lucrative (diplomates, fonctionnaires internationaux, livret Ci)

Requérants d'asile (Etr. Asile):
- Personnes admises à titre provisoire (livret F)
- Requérants d'asile (livret N)
- Personnes à protéger (livret S)

Étrangers autres (Etr. Autres):
- Autorisation de courte durée (livret L)
- Autorisation frontalière (livret G)
- Personnes présentes légalement sans statut d'identification obligatoire (touristes, visiteurs)
- En procédure d'annonce: activité lucrative de courte durée (ressortissants / employés d'entreprises UE/AELE)
- Requérant d'asile présents illégalement (déboutés et tenus de quitter le pays)
- Présents illégalement sans procédure d'asile
- Renvoi à la frontière
- Statut inconnu ou manquant

Cette dernière catégorie (Étr. autres) ne peut pas être détaillée en sous-catégories en raison de personnes dont le statut de séjour est inconnu ou inexistant. Dans la statistique de la population et des ménages (STATPOP), les étrangers avec une autorisation de courte durée (livret L), les étrangers admis provisoirement (livret F) et les requérants d'asile (livret N) résidant depuis plus de 12 mois en Suisse, sont compris dans la population résidante permanente. En revanche, dans la SPC, il n'est pas possible d'effectuer cette distinction car la durée de séjour n'est pas connue.

Remarque sur la LEI: les Suisses ne peuvent enfreindre la loi sur les étrangers et l'intégration que de manière restreinte, p.ex. par l'occupation illégale d'étrangers ou la facilitation de leur séjour illégal.

Cliquez pour agrandir

2.4.5.1 Code pénal (CP)

Code pénal: nombre d'infractions par personne prévenue dans une année civile

T 14

	Nombre d'infractions par personne						Total
	1	2	3	4	5-10	>10	
Total mineurs	**5 660**	**2 313**	**1 087**	**521**	**1 029**	**422**	**11 032**
Suisses	3 222	1 288	565	251	467	169	5 962
Étrangers	2 438	1 025	522	270	562	253	5 070
résidents	1 629	684	329	165	266	78	3 151
relevant de l'asile	444	183	88	58	149	85	1 007
autres	365	158	105	47	147	90	912
Total adultes	**40 996**	**17 822**	**7 778**	**4 240**	**6 147**	**2 358**	**79 341**
Suisses	18 320	7 812	3 219	1 704	2 247	811	34 113
Étrangers	22 676	10 010	4 559	2 536	3 900	1 547	45 228
résidents	12 893	6 022	2 557	1 419	1 741	438	25 070
relevant de l'asile	2 057	1 019	502	343	637	371	4 929
autres	7 726	2 969	1 500	774	1 522	738	15 229

Source(s): OFS – Statistique policière de la criminalité (SPC) 2023

© OFS 2024

Cliquez pour agrandir

[Le Temps]

(Merci à Paul)